

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

SEANCE du 09 mars 2026

convocation du 03 mars 2026

Présidente : Mme Laurence DUVAL, Maire

Présents : Mesdames : Laurence DUVAL, Agnès SERGENT,
Messieurs : Michel TRONEL, Francis VALLET-DUCLOS, René GOBEAUT, Jean GRUMIAUX,
Dominique MULOT, Vincent SORET, Cyrille DESORMEAUX,

Absentes : Pauline DUPONT, Maud CADARIO

Absent excusé : Christophe LEROUX

Secrétaire de séance : Agnès SERGENT

La Séance est ouverte à 20h30

1. Approbation du compte rendu du 3 février 2026

Après lecture du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 février 2026 par Mme le maire, le conseil municipal vote son approbation.

2. Délibération : Affectation du résultat 2025

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur VALLET-DUCLOS Francis adjoint, chargé de la préparation des documents budgétaires, après avoir adopté le CFU (Compte Unique Financier) de l'exercice 2025 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

Hors de la présence de Madame DUVAL, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat ci-dessus :

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-9 842,98 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du CFU, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	203 127,27 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	193 284,29 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	23 123,71 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-58 724,50 €
Besoin de financement (= D+E)	-35 600,79 €
AFFECTATION	193 284,29 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	36 528,86 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	157 683,50 €

3. Délibération : Nouveau plan de financement travaux salle polyvalente

Suite à un entretien avec Monsieur le sous-Préfet de Bernay, concernant notre demande de subvention au titre du Fond Vert qui ne nous a pas été attribuée en 2025 pour les travaux énergétiques de la salle polyvalente, nous avons demandé comment reconduire notre demande en 2026. Nous devons dès l'ouverture des crédits 2026, revoir et déposer notre plan de financement modifié en incluant la partie isolation extérieure du bâtiment.

PLAN DE FINANCEMENT TRAVAUX SALLE POLYVALENTE HT

Dépenses	Montant	Recettes	
Couverture	1 852,00 €	Subvention DEPT EURE Agence de la Ruralité	5 000,00 €
Architecte	24 769,89 €	Fond concours SIEGE	12 609,42 €
Diagnostics et contrôles	2 595,00 €	Fonds Vert 40%	121 927,91 €
Isolation intérieure + Faux plafond	47 447,00 €	Emprunt commune	165 282,45 €
Lot chauffage et Climatisation	59 572,23 €		
Electricité	22 908,00 €		
Menuiseries	6 612,50 €		
Isolation Exterieur	90 938,56 €		
Isolation plancher	1 247,40 €		
Lot Plomberie	2 051,00 €		
SIEGE actualisation Audit	588,50 €		
Extension réseaux	22 360,00 €		
Enfouissement ligne	13 416,00 €		
Raccordement batiment	1 941,70 €		
MissionS contrôles CT + SPS	6 520,00 €		
Total des travaux	304 819,78 €		304 819,78 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité : :

- adopte le projet : Travaux énergétiques de la salle polyvalente - pour un montant de 304 819.78€ HT
- adopte le plan de financement ci-dessous, suivant le résultat des subventions.

4. Création d'une dalle béton pour le relais pickup

Madame le maire explique que suite à l'acceptation en conseil municipal de déplacement du relais pickup, nous avons à notre charge la réalisation d'une dalle béton pour installer l'équipement.

Nous avons contacté deux entreprise pour établir un devis.

La société GAGNERAUD pour un devis d'un montant de 2670.00 HT ;

La société HUGUES pour un devis d'un montant de 2190.00 HT ;

Le Conseil Municipal a décidé à la majorité (2 abstentions) de retenir la société GAGNERAUD pour réaliser la dalle béton. Et autorise Mme le maire à signer le devis.

Cette dalle sera réalisée sous condition que les plaignants abandonnent toutes poursuites suite à l'enquête en référé.

5. Renouvellement du contrat de maintenance éclairage public

Le contrat d'entretien de l'Eclairage Public couvre pour notre collectivité : 93 points lumineux et 12 armoires de commande d'Eclairage Public.

C'est l'entreprise TEAM RESEAUX qui actuellement est notre prestataire par contrat arrivant à terme le 22 janvier 2026.

Etant satisfaits de leur prestation, le conseil municipal renouvelle le contrat auprès de cette entreprise pour la période 2026-2029 pour un coût HT total de 1230.00€ HT révisé chaque année.

COMPARATIF TEAM RESEAUX	HT 2023-2025	HT 2026-2029
nombre visites	2	2
cout EP	1 125,00 €	1 230,00 €
Forfait instal /demont illuminations	135€/H	135€/H
Total	1 125,00 €	1 230,00 €

6. Questions diverses

- La Communauté de Communes a lancé un appel à projet « Mille Traces », qui propose aux communes du territoire l'accueil d'une résidence d'artistes, conçue sous la forme d'ateliers ouverts à tous les publics, favorisant la rencontre entre artistes et habitants. Le conseil municipal a candidaté au projet et avons été retenus. Les ateliers pour tous se dérouleront le dimanche 10 mai à la salle polyvalente. Le club des Cèdres est associé au projet.
- Les courriers concernant l'élagage des haies gênant la visibilité ont été envoyés aux propriétaires.
- Un devis a été demandé pour l'achat d'un second chariot pour le transport des chaises de la salle polyvalente auprès de la société Techni-contact pour un montant de 202.97€ TTC. Le conseil municipal a accepté le devis et autorise Mme le maire à le signer.

Dates à retenir :

- Prochain conseil municipal : vendredi 20 mars 2026 à 18h00. (Mise en place du nouveau conseil)
- Elections municipales les 15 et 22 mars 2026

➤ **La séance est levée à 23h15**